

Herstal/Herstal : fouille préventive à l'arrière du musée communal, choix de matériel

Denis HENRARD, Jean-Marc LÉOTARD
et Jean-Philippe MARCHAL

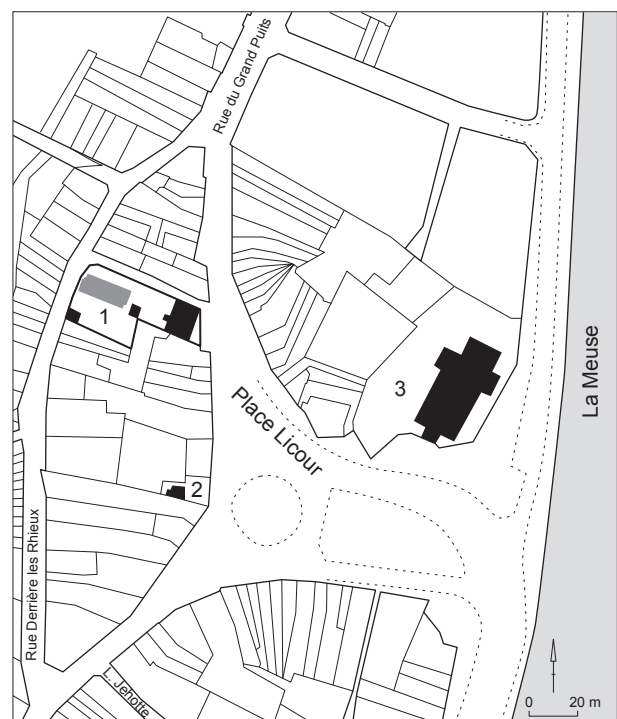
Les sources écrites attestent, pour la première fois en 723, l'existence d'un important centre domanial carolingien à Herstal : ce dernier s'avère une des résidences privilégiées de Charlemagne durant la première partie de son règne (770-784) et garde une fonction de résidence royale jusqu'au début du 10^e siècle (Joris, 1973). Le toponyme suggestif de l'actuelle place Licour, ainsi que son statut de centre seigneurial depuis le Moyen Âge jusqu'à la fin de l'Ancien Régime permettent sans doute d'y localiser ce palais carolingien, autour de l'église paroissiale-mère Notre-Dame de la Licour. Par ailleurs, une comparaison topographique avec les villas d'origine carolingienne de Thionville et d'Alost (De Meulemeester, 1995), suggère d'assimiler les rues Derrière les Rhieux et L. Jehotte comme l'empreinte parcellaire des limites de la résidence carolingienne, probablement adossée en arc de cercle à la Meuse.

Jusqu'à présent, si ce n'est une intervention limitée sur la « Tour Pépin » de la place Licour (Bolle & Léotard, 2010), aucune recherche extensive n'avait encore permis d'appréhender la question d'un point de vue archéologique. Le service de l'Archéologie (direction extérieure de Liège 1) a donc saisi l'opportunité que présentait la perspective de futurs travaux pour mener une fouille préventive à l'arrière du musée communal de Herstal, en bordure de la rue Derrière les Rhieux (parc. cad. : Herstal, 1^{re} Div., Sect. C, 3^e feuille, n° 786^m). L'intervention a débuté en été 2010 par l'implantation de deux tranchées d'évaluation jusqu'au cailloutis de Meuse, atteint à une altitude moyenne de 66 m. Un décapage extensif sur une surface de 160 m² a été entrepris dans la foulée. Après une interruption de plusieurs mois liée à des impératifs logistiques, les observations de terrain ont été complétées par une dernière campagne de fouille en automne 2011. L'étude des données de terrain n'étant pas encore aboutie, la présentation actuelle des résultats garde un caractère partiel et provisoire. Néanmoins, on peut d'ores et déjà noter que, sur l'emprise de la fouille, aucun vestige du Haut Moyen Âge n'a été mis au jour.

La base de la séquence stratigraphique correspond à deux couches de nivellement attribuables au milieu du 11^e siècle, voire au 12^e siècle, d'après la céramique associée. Ces couches prennent directement place sur un cailloutis de Meuse vierge de traces d'occupations antérieures.

Des reliquats de constructions légères sur solins s'installent sur ce nivellement. Ces structures consistent en deux agencements rectilignes de blocs de grès grossièrement équarris, et conservés sur une à deux assises de hauteur (F06 et F07). L'espace compris entre ces deux solins est marqué par une fine accumulation stratigraphique de lambeaux de sols successifs en terre battue (F13). La céramique associée à l'occupation de ces solins offre une fourchette de datation assez large, de la seconde moitié du 13^e siècle au 14^e siècle. Cet aménagement de solins paraît dédié à une occupation légère et non permanente, à mettre en relation avec l'utilisation du foyer sur sol F11. Un second foyer sur sol (F12), observé au sein du remplissage d'une fosse arasée, est antérieur au solin F07, tandis qu'un troisième foyer (F08) recouvre, lui, le niveau d'arasement du même solin.

Une phase postérieure à l'abandon des solins F06 et F07 voit l'implantation d'une structure assez atypique, F10, dont la fonction reste énigmatique. Il s'agit d'une structure excavée de forme trapézoïdale, aux parois construites à l'aide de maçonneries liées au mortier, et dont le fond apparaît altéré par l'action du feu. Notons que les parements internes de F10 ne paraissent pas, eux, intensément rubéfiés. Si la présence d'une couche de combustion cendreuse à la base de la structure plaide bien en faveur d'une structure de combustion, l'hypothèse d'une structure de stockage, au sol assaini par l'action du feu, n'est pas à exclure. L'apport des



Herstal, Derrière les Rhieux. Implantation de l'intervention au sein du parcellaire : 1. Emprise de l'intervention ; 2. Tour Pépin ; 3. Église Notre-Dame de la Licour (infographie F. Giraldo, serv. Archéologie, dir. ext. Liège 1).